Le CESE a présenté son étude "Les territoires face aux catastrophes naturelles: quels outils pour prévenir les risques?"

PUBLIÉ LE 27/10/2015

Les catastrophes naturelles ne sont pas un phénomène récent mais elles semblent s'intensifier au cours des dernières décennies. Si les risques naturels sont aujourd'hui mieux connus, étudiés et cartographiés aussi bien à l'échelle locale que mondiale, les pluies diluviennes qui ont frappé plusieurs communes situées sur le littoral de la Côte d'Azur au début du mois, nous rappellent cependant que l'aggravation des conséquences des catastrophes naturelles est très souvent multifactorielle : urbanisation non maitrisée et artificialisation excessive des sols, changement climatique aggravant certains phénomènes météorologiques, manque d'appropriation de la culture du risque par la population, faiblesse de certains outils de préventions, etc. Le Conseil économique social et environnemental (CESE) souhaite s'inscrire au cœur des préoccupations de notre société en dressant un panorama des événements relevant des risques naturels. L'assemblée détaille dans son étude l'ensemble des outils publics mis en œuvre pour prévenir ces risques, les gérer et en indemniser les dommages. Plusieurs pistes sont ici présentées pour améliorer à la fois la prévention et se projeter sur les défis du futur qui restent à relever. L'étude Les territoires face aux catastrophes naturelles : quels outils pour prévenir les risques ? a été présentée lors de l'assemblée plénière du 27 octobre par son rapporteur Alain Feretti (Groupe UNAF).

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026